

NOUVEAU BRAS DE FER ENTRE L'ETAT ET GHOSN, QUI VA EN SORTIR VAINQUEUR ? SUREMENT PAS LES SALARIE(E)S !

ACTE 1 : Le conseil d'administration de RENAULT s'est prononcé contre l'application de la loi « Florange » qui double le droit de vote des actionnaires « stables » (+2ans) créé à l'origine pour s'opposer aux actions spéculatives à court terme dans les sociétés. Pour que cette loi ne s'applique pas, il faudra également que l'AG des actionnaires se prononce au 2/3 contre. C'est l'objet de la fameuse résolution n°12.

ACTE 2 : La Deutsche Bank vend à l'état 4,73 % du capital de Renault (entre 12 et 13 millions d'actions), donnant ainsi à l'État 20 % des voix, ce qui lui garantirait le refus de la résolution n°12 en AG !

ACTE 3 : Une fois l'AG passée l'état revend ses actions, et même probablement davantage, en espérant malgré un investissement lourd momentanément, récupérer un pactole en se désengageant financièrement de Renault tout en gardant un contrôle minimum !



Ainsi nos gouvernants espèrent réussir un tour de passe-passe en se faisant les grands défenseurs de RENAULT tout en grappillant quelques millions d'euros discrètement, une fois la tempête passée.



UNE NOUVELLE FOIS L'ETAT SE DONNERA BONNE CONSCIENCE A PEU DE FRAIS

N'oublions pas que MACRON a le projet de remettre en cause les CDI, limiter les possibilités de recours aux prud'hommes et affaiblir les Instances Représentatives du Personnel (projet de loi dit de dialogue social visant à simplifier la vie du patronat).

Si Ghosn n'applique pas la loi Florange, il se fera un plaisir d'appliquer la loi MACRON !

LES ENJEUX DE L'AG, PAS UNIQUEMENT LA RESOLUTION N°12

Pour 2014, les revenus octroyés à Ghosn passeront à seulement 400 smic, soit 20 fois le salaire de M Levy, il y a vingt ans !

La résolution n°4 de l'AG des actionnaires, rédigée sur proposition du « comité d'éthique » du Medef représentée au Conseil d'administration par une avocate qualifiée officiellement « d'indépendante », permettrait un autre subterfuge : En échange d'un accord de non concurrence à la fin de son mandat, Ghosn toucherait 2 ans de son salaire en guise d'indemnité !

Tout cela en plus de sa retraite chapeau, encore un cadeau au seul salarié de RENAULT grassement rémunéré pour ne jamais atteindre ses objectifs industriels annoncés.

Mais ce n'est pas tout : les résolutions n°14 et n°15, tout en subtilité, permettront à l'actuel PDG de prolonger son mandat au-delà de 65 ans, voire 72ans, au moins jusqu'en 2022 !

D'ICI LA, QUE PEUT-IL SE PASSER ?

Vu du Technocentre, les choses sont très claires : toutes les réorganisations de ces dernières années ont permis d'accroître la présence de NISSAN dans l'ingénierie RENAULT.

Durant la même période NISSAN n'a cessé de croître alors que Renault n'a cessé de décroître !

NISSAN s'implante tranquillement en Chine 10 ans avant RENAULT, mène ses propres projets, tandis que RENAULT doit se contenter des seuls projets de l'Alliance, et encore calés sur les exigences NISSAN.

Alors l'avenir semble clairement défini, il suffirait que les parts de RENAULT dans le capital de NISSAN passent de 43,4 % à moins de 40 %, pour que NISSAN ait droit au chapitre sur l'avenir de RENAULT. Une telle manœuvre avait échoué en 2010.

On peut faire confiance à Ghosn pour retenter le coup !

D'ailleurs en 2016, l'actuel ANI qui a entériné la baisse drastique des effectifs et le blocage des salaires au profit des dirigeants et actionnaires, arrivera à son terme. Gageons que ce patron saura renouveler son chantage, en s'appuyant sur un conseil d'administration totalement à sa botte, **Conseil qui n'a jamais caché ses réticences à donner à l'État français un pouvoir qui le placerait au-dessus de Nissan, son partenaire japonais.**

Sachant qu'un représentant de la direction a exprimé devant la presse que seule une voie au CA s'était élevée en faveur de l'état, les salariés sont légitimement en droit de s'interroger sur la loyauté de représentants qui prétendent les défendre dans cette instance ! (cf Challenges 17/4)

Ghosn est devenu l'un des patrons stars de l'industrie automobile mondialisée. Le 1er juin 2010, il affirmait au Financial Times : « *Avec une proportion croissante de son chiffre d'affaires provenant des marchés hors d'Europe occidentale, RENAULT n'est plus un constructeur automobile français* ».

- la messe est dite -

SUD sera mobilisé lors de l'AG du 30 avril 2015.

RdV au carrousel du Louvre (99 rue de Rivoli Paris 1er)

Jeudi 30 avril 2015 dès 14h



Ne restez pas isolés ! Venez-vous documenter, nous interroger. Partageons nos expériences.
Permanence tous les mardis de 12h à 13h30 au local Syndical SUD
Bâtiment logistique 1^{er} étage.